

## Collectif pour l'Hôpital de Moûtiers

Siège : Mairie de Moûtiers. 73600

Contact Président :

B. Gsell : 07 86 25 91 11

Moûtiers le 28 octobre 2015

A Mme Véronique WALLON  
Directrice de l'Agence Régionale de  
Santé  
241 rue Garibaldi  
CS 93383  
69 418 LYON Cedex 03

LRAR

Objet : projet de santé Arlysère-Tarentaise

Madame la Directrice,

Vous avez eu connaissance de l'enquête publique conduite par 27 communes du bassin de santé de Moûtiers en mars dernier, dont l'objet était l'examen comparé de votre projet de restructuration de l'offre de santé en Tarentaise-Arlysère et celui proposé par notre collectif citoyen. Nous vous adressons ci-joint le rapport de synthèse et un résumé comparatif des propositions.

Vous avez eu connaissance du vœu voté par l'assemblée départementale de Savoie le 2 avril 2015 qui notamment demande au Ministère de la santé de « suspendre toute décision de fermeture des services de l'hôpital de Moûtiers et notamment la chirurgie et les urgences tant que tous les impacts n'auront pas été appréhendés et tous les scénarios étudiés ».

Lors de nos rencontres à Lyon et Albertville en 2014, nous vous avons fait part des graves carences méthodologiques et démocratiques dans le mode d'élaboration de ce nouveau projet de restructuration de l'offre hospitalière et notamment :

- Le refus de représentants des usagers au Comité de Pilotage qui a dirigé la démarche
- Le refus d'examiner plusieurs scénarios.

Vous vous étiez engagée à répondre à l'étude complémentaire du cabinet Valleys diligentée par les 3 communautés de communes du territoire de santé de Moûtiers, mais nous n'avons rien reçu.

Vous aviez annoncé un « protocole d'accord » qui devait être signé par les établissements de santé et par les maires d'Albertville, Bourg Saint Maurice et Moûtiers, mais nous n'avons plus de nouvelles.

L'absence de démocratie sanitaire est portée à son comble lorsqu'on apprend lors d'une rencontre avec le Préfet de Savoie que vous avez reconduit très récemment au Conseil de Surveillance du CHAM les représentants des usagers, sans donner la possibilité de siéger à un membre de notre association regroupant 350 adhérents du territoire. La composition de ce Conseil est révélatrice d'un grave déséquilibre territorial : 1 seul membre sur 16 réside dans le bassin de santé de Moûtiers !

Nonobstant tous ces éléments, sur le terrain, la direction du CHAM applique dans la précipitation ce mauvais plan :

- Travaux d'agrandissement de l'hôpital d'Albertville engagés illégalement 3 mois avant l'obtention et l'affichage du permis de construire ;
- Fermeture depuis le 16 octobre du service des URGENCES de Moûtiers, sans attendre les nouveaux locaux agrandis d'Albertville ;
- Annonce par la directrice du CHAM que la chirurgie de Moûtiers ne rouvrirait pas cet hiver, malgré son excellente activité saisonnière, très liée à la présence à proximité des milliers de pratiquants des activités de montagne ;

- Nombre de lits de chirurgie du CHAM en diminution de 32 places après travaux, alors que les services des 3 hôpitaux étaient pleins les hivers précédents ;
- Diminution du nombre de blocs opératoires qui passent de 8 à 6 après travaux (de 8 à 4 avant achèvement des travaux si Moûtiers ne rouvre pas)
- Très probable ouverture des nouveaux services d'Albertville après le pic d'activité des vacances de Noël ;

Nous vous rappelons que le directeur de l'ARS avait déclaré en aout 2013 qu'il maintiendrait les urgences de Moûtiers pour raison de sécurité et apporterait pour cela une enveloppe financière spécifique.

Ce passage en force sans avoir procédé à l'analyse comparée du scénario officiel et de celui proposé par les usagers du territoire est un déni de concertation.

La situation sur le terrain est confuse, révélatrice d'une très mauvaise organisation qui pourrait conduire à des drames. A titre d'exemple, dès le samedi 17 octobre en soirée, suite à un grave accident de la route à 3 km de Moûtiers, de graves dysfonctionnements ont retardé dangereusement le transfert d'un accidenté par hélicoptère, car personne n'était en capacité à mettre en service la DZ de Moûtiers ! Nous souhaitons une enquête sur ce qui s'est passé cette soirée du 17 octobre.

La population du territoire a pris conscience que des vies ont été sauvées du fait de la proximité de l'hôpital de Moûtiers : elle est très inquiète de la suppression de services compétents et efficaces.

Compte tenu de tous ces éléments, nous avons le devoir de vous alerter d'une aggravation brutale de la couverture opérationnelle des urgences vitales sur notre territoire de santé qui engage personnellement votre responsabilité. C'est pourquoi nous vous demandons instamment :

- De maintenir cet hiver les dispositifs qui fonctionnaient à Moûtiers avec URGENCES + SMUR + CHIRURGIE, les locaux étant toujours opérationnels ;
- De prendre le temps d'examiner les propositions faites par notre Collectif Citoyen comme l'avait demandé le Conseil départemental de Savoie le 2/04 dernier et d'ajuster en conséquence le projet de santé Tarentaise-Arlysère et son programme de financement ;
- De revoir la composition du Conseil de Surveillance du CHAM, notamment concernant les personnes désignées pour représenter les usagers, étant avéré que notre Collectif est la principale association représentative sur le territoire.

Dans ces attentes urgentes, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes respectueuses salutations.

Le président du collectif

Bernard Gsell



NB : nous rendons ce courrier public

PJ :

Résumé de la comparaison des 2 projets soumis à enquête publique

Rapport de l'enquête publique dans 27 communes en mars 2015

Vœu voté par le Conseil départemental de Savoie le 2/04/2015